

Assemblée Générale de l'AIFVB du 7 décembre 2024

Procès-verbal

L'Assemblée Générale de l'AIFVB s'est réunie le 7 décembre 2024 à 14h00 au nouveau siège de la FFVB, 2-4 rue des Sarrazins à 94000-CRETEIL sous la présidence d'Hervé MAZZON.

Le Président remercie les participants pour leur présence et en particulier le Président de la FFVB Eric Tanguy qui nous accueille dans ses nouveaux locaux.

Il explique que, depuis la dernière AG qui s'est tenue le 1^{er} avril 2023, deux exercices se sont écoulés et l'AG d'aujourd'hui recouvre donc la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2024.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'AG du 1/04/2023
2. Rapport moral et d'activité du Président
3. Rapport financier
4. Renouvellement des membres du Comité Directeur
5. Appel à candidature pour la présidence
6. Modification de l'adresse du siège de l'AIFVB
7. Fixation du montant de la cotisation 2024/2025
8. Questions diverses

1. Approbation du PV de l'AG du 1/04/2023 :

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral et d'activité du Président :

Le Président Hervé MAZZON se félicite des résultats fantastiques obtenus par les garçons aux JO avec le 2^{ème} titre consécutif, ainsi que les titres obtenus par toutes les équipes de jeunes cet été. Aux JO les filles n'ont pas démerité pour leur 1^{er} tournoi, quant au Beach il a bénéficié d'une couverture médiatique importante mais les résultats ont été un peu décevants.

Les difficultés rencontrées pour dynamiser l'Association, et en particulier pour faire adhérer les jeunes générations, persistent. Les adhésions sont en baisse constante (104 en 2021/2022 ; 92 en 2022/2023 ; 82 en 2023/2024 et 41 ayant cotisé à ce jour pour l'année 2024/2025 en cours).

Concernant la vie de l'Association, il y a eu peu d'activité depuis la dernière AG et les finales de coupe de France 2023. Par contre les moyens numériques de communication fonctionnent bien

pour le paiement de la cotisation en ligne via HelloAsso et pour les nouvelles du volley-ball via la newsletter de la FFVB qui est reçue par tous les membres de l'association à jour de cotisation. Rappelons que nous disposons d'invitations offertes par la FFVB pour les matchs des EDF et les finales de coupe de France qui ne trouvent pas toujours preneurs.

Une discussion s'engage sur la façon de dynamiser l'Association à l'avenir. Le Président Eric Tanguy fait part de ses réflexions dans 2 domaines qui permettraient d'impliquer l'AIFVB en lien avec la FFVB :

- Tout d'abord, le Fond'ActionVolley a été transformé en Fondation du Volley qui a pour vocation de récolter des fonds pour aider à la reconversion des joueurs. Un budget lui a été alloué par la FFVB. L'idée serait d'associer l'AIFVB dans la commission créée pour l'étude des dossiers déposés par les candidats.
- L'autre idée serait d'organiser une Soirée du Volley, à l'image de ce que fait le rugby français avec la Nuit du Rugby, pour réunir la grande famille du volley accompagnée de personnalités du monde du sport et récompenser les meilleurs joueurs et entraîneurs. L'AIFVB pourrait être associée à cette manifestation et la FFVB participerait à son financement.

Pour conclure le Président rappelle que l'Association a accompagné nos amis disparus cette année : Jacques RODINEAU ; Yves LOGEAS ; Didier MARION. L'Association s'associe à la peine de leurs familles.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

3. Rapport financier :

Le trésorier, Michel ATTIE, présente les comptes des 2 années 2022/2023 et 2023/2024.

Pour l'année 2022/2023, les dépenses se sont élevées à 3 081 € et les recettes à 3 142 € (92 cotisations à 30 €, 195 € de dons et 187 € de remboursements divers), soit un solde de 61 €.

Pour l'année 2023/2024, les dépenses sont de 1 338 € et les recettes de 2 690 € (82 cotisations à 30€ et 230 € de dons), soit un solde positif de 1 352 €.

Pendant cette période, nous avons transféré 2000 € du compte courant au livret A. Au 31/08/2024, le compte courant présentait un solde de 2 199 € et 17 643 € étaient placés sur le livret A.

Le détail des comptes est présenté en annexe à ce procès-verbal.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

4. Renouvellement des membres du Comité Directeur

8 mandats sont arrivés à échéance à l'issue de l'exercice 2023 : Michel ATTIE ; Marie CLAVREUL-LEBLEU ; Catherine FAURE-CLAIDAT ; Francis DRUENNE ; Jean HORNAIN ; Hervé MAZZON ; Serge RENAULT et Philippe VARLOUD.

Michel, Marie, Francis, Jean, Hervé et Serge sont candidats au renouvellement de leur mandat pour 4 ans, soit jusqu'à l'AG de l'exercice 2026/2027. Catherine et Philippe ne souhaitent pas se représenter. Nous les remercions pour leur participation. Il reste donc 2 postes à pourvoir au Comité Directeur.

Le renouvellement du Comité Directeur est approuvé à l'unanimité

5. Appel à candidature pour la présidence :

Le Président Hervé MAZZON annonce qu'après plusieurs années d'implication dans l'Association il souhaiterait passer la main et il propose la candidature de Jean HORNAIN pour le remplacer. Toutefois il continuera son engagement avec l'AIFVB comme membre du Comité Directeur et vice-Président de l'Association.

Les membres présents remercient chaleureusement Hervé pour le temps qu'il a consacré à l'Association pour le dynamisme et l'engagement qu'il a apporté.

La nomination de Jean HORNAIN à la Présidence de l'AIFVB est approuvée à l'unanimité

6. Modification de l'adresse du siège social :

L'article 4 des statuts précise que le siège social de l'association est fixé à l'adresse de la FFVB. Cette dernière ayant récemment emménagé dans de nouveaux bureaux à Créteil, le siège de l'Association est transféré au 2-4 rue des Sarrazins 94000 CRETEIL.

L'article 4 des statuts sera donc modifié en conséquence.

7. Fixation du montant de la cotisation 2024/2025 :

Il est proposé de maintenir à 30 € le montant de la cotisation pour l'exercice 2024/2025.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité

8. Questions diverses :

La question est posée de notre participation à la FISF. Il est rappelé que l'AG du 1^{er} décembre 2018 avait estimé que notre présence à cette instance n'avait pas d'utilité et nous avons décidé de nous retirer et de ne plus payer la cotisation. Sans élément nouveau, cette décision est confirmée.

Le Président

Hervé MAZZON

Le Secrétaire Général

Serge RENAULT

AIFVB - COMITE DIRECTEUR et BUREAU

A l'issue de l'Assemblée Générale du 7décembre2024

COMITE DIRECTEUR

Membres du Comité Directeur	Echéance du mandat (AG de l'exercice)
ATTIE Michel	2026/2027
CHABERT Roger	2024/2025
CLAVREUL-LEBLEU Marie	2026/2027
COSTANTINI Patricia	2024/2025
DRUENNE Francis	2026/2027
GEILER-BOULAY Brigitte	2024/2025
HORNAIN Jean	2026/2027
KOENIG Jean-Jacques	2024/2025
MAZZON Hervé	2026/2027
PAVAN Dominique	2024/2025
PHILIP Bernard	2024/2025
RENAULT Serge	2026/2027
SPINOZI Dominique	2024/2025
WINANDY Nadine	2024/2025

BUREAU

Fonction	Nom
Président d'Honneur	CHABERT Roger
Président	HORNAIN Jean
Vice-présidents	CLAVREUL-LEBLEU Marie MAZZON Hervé
Trésorier	ATTIE Michel
Secrétaire Général	RENAULT Serge
Secrétaire Général Adjoint	DRUENNE Francis

Tableau 1

Rapport financier 2022-2023						
Assemblée générale du 7 Décembre 2024 FFVB						
Débit				Crédit		
Fonctionnement		2114,40		Cotisations		2 955,00
Places Montpellier (match EdF)	300,00			92x30	2760,00	
Restaurant AG Le Liberté	1 290,00			Dons	195,00	
Places coupe de France	406,00					
Déplacement Hervé Lyon	48,00					
Déplacement Francis AG	70,40					
Divers		0,00				
				Remboursement		187,00
				Repas AG	172,00	
Communication		870,00		Place CdF	15,00	
Lucien Bourdy	870,00					
Bancaires		96,16				
Frais gestion Crédit Mutuel	96,16					
Représentation		0,00				
		3080,56				3 142,00
			61,44			
Position des comptes						
Compte chèque Société Générale				Livret A Société Générale		
au 31/08/2023		2847,17		au 31/12/2022		15 200,13

Tableau 1

Rapport financier 2023-2024						
Assemblée générale du 7 Décembre 2024 FFVB						
Débit				Crédit		
Fonctionnement				Cotisations		2 690,00
				82x30	2460,00	
				Dons	230,00	
Divers		604,90				
Fleurs obsèques Jacques Rodineau	104,90					
Cagnotte Yves Logeais (Remt Hervé)	500,00					
Communication		725,00				
Lucien Bourdy	725,00					
Bancaires		8,13				
Frais gestion Crédit Mutuel	8,13					
Représentation		0,00				
		1338,03				2 690,00
			1351,97			
Transfert vers Livret A		2000,00				
			-648,03			
Position des comptes						
Compte chèque Société Générale				Livret A Société Générale		
au 31/08/2024		2199,14		au 31/12/2023		15 643,22
			1	au 29/02/2024		17 643,22

